

FESTIVAL ATMOSPHERES 2019

Règlement du concours de synopsis (long métrage fiction)

Investir nos imaginaires positivement de manière à ce que les récits écologiques deviennent réalité.

Préambule

L'association Atmosphères 21 (loi 1901) organise un concours de synopsis de films de long métrage de fiction dédié au développement durable. Ce concours a lieu dans le cadre du Festival Atmosphères dont la 9^{ème} édition se tiendra du 8 au 13 octobre 2019 à Courbevoie et Paris-La Défense.

I - Objet du concours

Le concours a pour but de **favoriser l'émergence au cinéma de nouveaux récits portant sur les thèmes environnementaux, sociaux et économiques du développement durable**. Il participe ainsi à la mission générale de l'association Atmosphères 21 de sensibilisation aux thématiques et enjeux du développement durable par le biais de la culture, de l'art et en particulier du cinéma.

II- Thème du concours

Le traitement du développement durable peut s'appliquer : à l'histoire, au contexte de l'histoire, au comportement/changement de comportement du héros et/ou des personnages. Chaque projet doit tendre à **investir positivement l'imaginaire** du lecteur/spectateur. Aussi, un projet de film dit « catastrophiste » ou mettant en valeur des modèles ou des outils mortifères de la société, ne saurait convenir.

Rappel sur la définition de « développement durable » (source www.ademe.fr)

Le développement durable se définit comme un mode de développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. C'est un principe d'organisation de la société humaine qui tient compte des ressources finies de la planète et agit sur trois dimensions interdépendantes :

- **La dimension environnementale.** Le développement des activités humaines doit se faire de façon à ne pas nuire à la capacité de renouvellement des ressources naturelles ou au bon fonctionnement des services écosystémiques ;
- **La dimension sociale.** Le développement harmonieux de la société humaine passe par la cohésion sociale garantissant à tous l'accès à des ressources et services de base (la santé, l'éducation) ;
- **La dimension économique.** Le développement économique doit permettre la diminution de l'extrême pauvreté et l'exercice par le plus grand nombre d'une activité économique dignement rémunérée.

III - Calendrier

- Les inscriptions au concours sont ouvertes **du 15 avril au 31 juillet 2019** à minuit sur le site www.atmospheresfestival.com
- Annonce des 5 projets présélectionnés la semaine du 16 septembre 2019.
- Séance de « pitch » des projets par les 5 lauréats (précédée d'une séance de préparation) puis annonce du grand prix lors la cérémonie de clôture, en présence du **jury professionnel, dimanche 13 octobre 2019** au Centre événementiel de Courbevoie.

IV- Prix

1) Cinq lauréats :

Invitation au Festival Atmosphères le dimanche 13 octobre 2019 avec prise en charge d'une formation précédant la séance publique de pitch des projets.

2) Grand Prix du Jury :

- Mentoring d'un an par **Bonne Pioche Cinéma** pour suivre et conseiller l'écriture d'un traitement ou d'une V1 de scénario (à raison de 4 rendez-vous / retours de lecture sur une année)
- Dotation d'un montant de 1500€.

Autres dotations en cours.

V - Conditions d'éligibilité

- Avoir 18 ans ou plus
- Résider en France et écrire en langue française
- Remplir le formulaire d'inscription sur www.atmospheresfestival.com
- Être disponible le dimanche 13 octobre 2019
- Ne pas avoir soumis plus de deux projets à ce même concours.

VI – Inscription

L'inscription au concours est gratuite. Date limite des candidatures : avant le mercredi 31 juillet à minuit. Après inscription sur le site www.atmospheresfestival.com, le dossier complet est à envoyer par voie électronique seulement, en format PDF ou Word et en une fois à l'adresse synopsis@atmospheresfestival.com. Le nom du fichier et l'objet du courriel devra comporter le titre du projet suivi des nom et prénom de l'auteur : titre_nomprénom.

VII- Composition du dossier

Le dossier se compose de :

- 1 synopsis court (maximum 10 lignes - corps d'écriture 12)
- 1 synopsis long (3 à 4 pages - corps d'écriture 12)
- 1 note d'intention de l'auteur (1 à 2 pages - corps d'écriture 12)
- 1 curriculum vitae
- 1 photo portrait
- 1 pièce d'identité

VIII- Communication

Les cinq lauréats s'engagent à faire figurer la sélection au concours tout au long de l'avancée de leur projet par la mention « Lauréat du Festival Atmosphères 2019 ». Les cinq lauréats autorisent l'association Atmosphères 21 et ses partenaires à communiquer sur leurs projets dans le cadre du concours et du Festival Atmosphères sur tout support de communication (professionnel et grand public).

La participation au concours ne pourra faire l'objet d'aucune rémunération financière pour les auteurs. L'association Atmosphères 21 et ses partenaires ne pourront en aucun cas être tenus pour responsables des droits de l'œuvre. Les éventuels litiges sont soumis au droit français et la compétence des Tribunaux français. L'association Atmosphères 21 décide seule des modalités d'organisation du concours non prévues au règlement et à accorder des dérogations.

IX - Responsabilité

Il est expressément rappelé qu'Internet n'est pas un réseau sécurisé. Atmosphères 21 ne saurait donc être tenue pour responsable de la contamination par d'éventuels virus ou de l'intrusion d'un tiers dans le système du terminal des participants au concours et décline toute responsabilité quant aux conséquences de la connexion des participants au réseau via le site.

Atmosphères 21 se dégage de toute responsabilité en cas de dysfonctionnement de leur réseau Internet, notamment dus à des actes de malveillance externe, qui empêcheraient le bon déroulement du concours.

X - Règlement

Le fait de participer à ce concours implique l'acceptation pure et simple du présent règlement dans son intégralité. Le règlement peut être consulté sur le site Internet www.atmospheresfestival.com.